



L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE DE TOUS LES RETRAITÉ(E)S ET FUTUR(E)S RETRAITÉ(E)S

Administration, Loisirs : tél. 022 329 14 28 / Office social : tél. 022 329 13 60

Procès-verbal de l'assemblée générale AG statutaire

Nombre de participants : 103

M. Ueli Leuenberger, président, ouvre la séance à 14 heures 35 et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Il excuse quelques membres qui n'ont pas pu venir.

M. Leuenberger a une pensée pour les amis membres de l'AVIVO qui ont disparu cette année, en particulier pour le vice-président de l'AVIVO Suisse et président de l'AVIVO Zürich, M. Marco Medici, décédé il y a deux semaines.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2022

[Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle est adopté.](#)

2. Nomination des scrutateurs

Deux scrutateurs sont désignés : M. Patrice Delodeay et M. François Creux

3. Rapports

3.1 Rapport du président

(Rapport détaillé en annexe)

M. Leuenberger décrit la période difficile que les retraités traversent avec le refus du renchérissement des rentes AVS ainsi que du versement d'une treizième rente, à cause du manque d'argent alors que des milliards sont octroyés à l'UBS pour racheter le Crédit Suisse.

C'est important pour l'AVIVO de bien s'organiser et se mobiliser pour soutenir les aînés tant au niveau suisse que cantonal. Une résolution concernant les attaques contre l'AVS et les aînés sera proposée en fin d'assemblée.

3.2 Rapport du trésorier

Le trésorier présente les faits marquants des comptes Bilan et Pertes et Profit, et précise que tous les détails sont annexés au rapport et notes de l'organe de révision ExperAudit SA (*rapport détaillé en annexe*).

Pour **les produits** le trésorier signale des écarts au budget pour les rubriques suivantes : Cotisations, autres subventions formation de membres vs Projet formation outils numériques, Autres subventions informatique (vs charges Autres charges informatique), produits de campagnes AVS-21 (vs charges de campagnes AVS-21), TVA déductions sur produits, produits exercice antérieur, réserve fonds affectés.

Pour **les charges** le trésorier signale des écarts au budget pour les rubriques suivantes Projet soutien informatique aux membres, Salaires du personnel et charges sociales et Prévoyance (changement statut salariée dès 2022), remboursements assurances maladies accident, travaux locaux, conseil assistance externe, frais administratifs, affranchissements, informatique, réserve fonds affectés, charges exercice antérieur, amortissements.

Les membres présent-e-s à l'AG ont accepté la proposition de constituer une réserve de CHF 13'733.46. à affecter l'année 2023 ou 2024, Cette somme provient d'un montant qui n'avait jamais été réclamé auprès d'un clerc et notaire depuis 2019. Le montant à disposition de l'assemblée générale, soit le solde à nouveau se monte à CHF 150'062.33.

3.3 Rapport des vérificateurs des comptes

(Rapport détaillé en annexe)

M. Tombola et M. Zimmermann notent dans leur rapport, daté du 17 mars 2023, que les comptes sont parfaitement tenus et ils proposent que l'assemblée les accepte.

Après lecture du rapport fait par Monsieur Tombola, le président remercie les vérificateurs pour leur travail.

3.4 Rapport de l'organe de révision ExperAudit SA

(Rapport détaillé en annexe)

Le trésorier lit le rapport daté du 27 mars 2023.

4. Discussion et vote sur les rapports

M. Roger Deneys, membre de l'assemblée, remercie le président et le bureau pour les heures de travail bénévoles qu'ils offrent à l'AVIVO.

Ueli Leuenberger remercie également les membres du comité et du bureau pour leur précieux travail et spécialement Mme Stofer et M. Marchiando qui s'investissent sans compter pour l'outil informatique.

Votes pour la décharge de l'approbation des rapports et du comité.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité par l'AG. Et décharge est donnée au comité.

5. Réélection et élection des membres du comité

Après de nombreuses années d'activité au sein du comité, M. Jean-François Rochat ne se représente pas à l'élection pour le comité. Le président le remercie pour son travail régulier et constant. M. Rochat était très impliqué et le restera actif au sein des commissions de rédaction et de la fracture numérique.

Madame Isabelle Taban qui avait été élue l'an passé par l'assemblée générale n'a pas pu participer aux activités de l'AVIVO car elle a eu d'autres obligations.

Deux places au comité se libèrent.

Le président remercie Mme Stofer et M. Jotterand qui se sont énormément impliqués au bureau et qui ont décidé de le quitter. Ils restent membres du comité.

Mme Stofer poursuit son engagement vis-à-vis de l'outil métier informatique et M. Jotterand pour la coordination de la commission du journal.

Le président remercie M. Claude Witschard qui s'est consacré de nombreuses années à la gestion du fichier des membres. Il a effectué ce laborieux travail avec beaucoup d'efficacité. Cette tâche était partagée avec M. Werner Zimmermann qui continue de s'occuper du fichier des membres.

Mme Stofer remercie également les bénévoles qui gèrent le fichier des membres et profite de préciser qu'il est impératif de mettre à jour les coordonnées des membres en donnant toutes les indications (téléphone, courriels, etc.).

Élections des membres du comité : les cinq membres sortants qui se représentent au comité sont : Mmes Cousin Charlotte, Marchiando Murielle et MM Dandres Christian, Widler Jean-Luc et Deneys Roger.

Votes de l'assemblée : ils **sont réélus** à l'unanimité.

Pour les deux places restantes à repourvoir, se présentent ; Mmes Corpataux Laurence et Senti Christine qui décrivent leur parcours de vie.

Le président soumet au vote de l'assemblée leurs candidatures : **elles sont élues** avec une abstention.

Le président leur souhaite la bienvenue.

6. Election des vérificateurs des comptes et des suppléants

MM Tombola et Zimmermann souhaitent assurer cette tâche encore une année. Ils sont réélus à l'unanimité par les applaudissements de l'assemblée.

7. Présentation et approbation du budget 2023

Le trésorier, présente le projet de budget 2023 déficitaire de CHF 85'379,60 avec intégration d'une prime unique à verser aux collaboratrices afin de stimuler « *votre engagement et de votre soutien dans tous les domaines où nous pouvons nous améliorer, tels que, par exemple, la qualité de notre service et de nos communications* ».

Et par rapport à l'exercice 2022, attire l'attention des membres présents sur les variations des rubriques suivantes :

Produits

Les cotisations représentent 26 % du budget général. L'objectif souhaité pour ce poste n'a pas été atteint en 2022, il est donc partiellement adapté en 2023.

Concernant les nouveaux membres et les dons, en 2023 un courrier va être envoyé à toutes les personnes entre 65 et 75 ans pour solliciter leur adhésion à l'AVIVO et/ou devenir donateur.

La subvention de la Ville de Genève se monte cette année encore à CHF 159'800.-. Le trésorier tient à saluer la fidélité de la Ville de Genève qui soutient financièrement l'AVIVO.

Depuis 2020, s'ajoute une subvention du Département de la Cohésion Sociale pour une contribution monétaire de CHF 49'000.-.

La subvention de l'OCAS de CHF 6'000.- reçue en 2022 n'est plus reconduite en 2023.

Pour les autres financements, un appel de fonds sera lancé pour poursuivre le projet cours informatique de nos membres et assurer le financement du projet. Et nous ferons appels aux fondations genevoises pour obtenir le financement de l'application outil-métier.

Pour les prestations du secteur loisirs et voyages, le trésorier budgète une augmentation d'environ de CHF 100'000.- avec son corollaire d'augmentation de charges y relatives.

Concernant les charges

Les coûts d'acquisition des biens augmentent.

Le trésorier attire l'attention sur le fait que dans la rubrique salaires et charges sociales, poste le plus important du budget, la hausse des coûts ne provient pas d'une augmentation de l'effectif du personnel fixe, mais des frais des charges sociales des nouveaux employé-e-s salarié-e-s de l'équipe cours informatique donnés aux membres, lesquels sont rémunérés par des indemnités affectées. Pour cette formation donnée à nos membres, il remercie le soutien monétaire de la Ville de Genève (Fonds Zell) et de la fondation Leenaards.

Pour les autres charges, nous intégrons en 2023, les dépenses en relation avec l'application informatique outil-métier, et maintenons au même niveau que 2022 les autres dépenses.

Enfin, le trésorier insiste sur le fait qu'il est impératif d'être vigilant pour présenter dès l'exercice 2024 des comptes à l'équilibre, dans le cas contraire et sans fonds propres, on pourrait cesser l'activité de l'association en 2025.

Le président remercie le trésorier pour son travail.

Le président rappelle l'importance d'avoir des nouvelles adhésions de membres car il y a beaucoup de démissions (entrées en EMS par exemple), de radiations pour cause de décès, etc.

Un nouveau flyer est à l'étude pour promouvoir les activités de l'AVIVO.

[Vote de l'assemblée pour les propositions du budget 2023: accepté à l'unanimité.](#)

8. Informations sur les projets en 2023

Le président présente l'AVIVO en quelques activités et chiffres importants pour 2022.

L'avancement des travaux et les projets des commissions AVIVO (santé-social, AVS 2^{ème} pilier, transports-mobilité, fracture numérique et loisirs rencontres) sont décrits par les coordinateurs de chaque groupe.

9. Divers

Le président lit la proposition de résolution de l'Assemblée générale de l'AVIVO du 30 mars 2023 et propose à l'assemblée de voter.

Il ouvre le débat pour d'éventuelles modifications de la proposition. Quelques membres de l'assemblée interviennent et finalement il sera décidé d'apporter la modification de texte suivante au 3^{ème} point : « l'AG de l'AVIVO doit constater, une fois de plus, que l'entier des coûts de chaque crise est payé par la collectivité et donc les contribuables alors que les bénéfices générés profitent à des intérêts privés et souvent des privilégiés. ».

Les membres de l'assemblée ne sont pas en accord car certaines personnes voudraient aborder un sujet sur le financement de l'armée et l'inclure dans la résolution.

Le président décide alors de faire voter l'assemblée pour savoir si ce volet devrait être mentionné dans la résolution : une grande majorité des membres de l'assemblée sont contre le fait de parler de l'armée dans la résolution pour ne pas affaiblir le message principal.

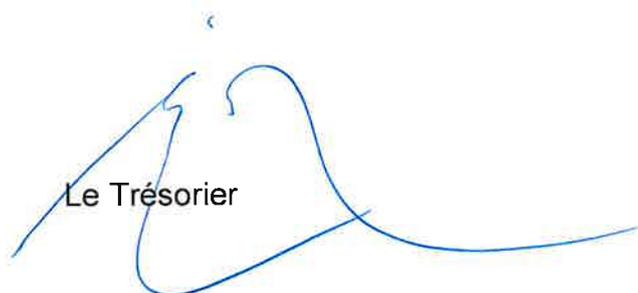
Le président fait appel aux membres pour qu'ils participent à la fête du 1^{er} Mai. Il précise qu'il y a des vélotaxis disponibles pour les gens qui le souhaitent.

M. Widler Jean-Luc prend la parole et informe que la Plateforme du réseau seniors de Genève (anciennement nommée la Plateforme des Aînés) a réuni ses 80 membres et a organisé des ateliers de rencontre pour établir les besoins des seniors. Il en est ressorti une liste sous forme d'un livre blanc qui a été édité et envoyé à tous les candidats du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

M. Leuenberger, président, clôture la séance à 16h30.

zsp 05.04.2023

Le Trésorier



Le Président



Annexes :

- a) Rapport du président (Ueli Leuenberger)
- b) Rapport des vérificateurs des comptes (ExperAudit SA)
- c) Rapport des vérificateurs des comptes AVIVO
- d) Rapport Administration – journal (Nathalie Schmitt)
- e) Rapport Office social (Zoé Sprenger)
- f) Rapport Loisirs – voyages (Catherine Davat)
- g) Rapport AVIVO – informatique (Edina Besic)
- h) Synthèse comptes 2022 vs 2021 (Francisco Gonzalez)
- i) Comité liste membres